

Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 5 décembre 2025

Date de convocation : 28 novembre 2025

Étaient présents : MM. et Mmes B. Cavet, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, J-P Huet, P. Le Guellec.

Étaient excusés : M. X. Hein, Mme A. Debeugny

Le quorum étant constaté, la séance du 5 décembre 2025 est ouverte à 21 h 03, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 9 janvier 2026.
- M. Rémi Cardon, Sénateur de la Somme, invite le Conseil municipal à une Assemblée des élus ayant pour thème « Notre démocratie : où va-t-elle ? » en présence de Gilles Finchelstein jeudi 18 décembre à 18h.
- L'association AMCV de Corbie organise le 17 décembre une promenade automobile appelée « Les Pères Noël Ébouriffés » qui traversera notre commune.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- La commission de contrôle des listes électorales se réunira le 6 décembre à 11h à la mairie.
- Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Madame Dumortier Cathia est nommée coordonnatrice communale et Madame Hérault Sophie agent recenseur.
- M. le Maire explique au CM qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, la protection sociale complémentaire doit être mise en œuvre auprès du Centre de Gestion de la Somme pour l'ensemble du personnel communal. Le CM décide des modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire envisagée « Santé et prévoyance » et du montant de la participation par agent et par mois soit 15 € pour la mutuelle et 7 € pour la prévoyance.
- M. le Maire présente la demande de subvention de la société de chasse de Cachy. Le CM décide (7 pour) de verser une subvention de 200 € à la société de chasse pour l'année 2025.
- M. le Maire présente la demande de subvention de l'association Cachy Animation. Le CM décide (7 pour) de verser une subvention de 400.00 € à l'association pour l'année 2025.
- M. le Maire présente la demande de subvention de l'association des parents d'élèves de Cachy-Gentelles. Le CM décide (7 pour) de verser une subvention de 200 € à l'APE Cachy-Gentelles pour l'année 2025.
- M. le Maire donne lecture du courrier du CDG 80, concernant le renouvellement du contrat collectif d'assurance statutaire 2026-2030 pour le personnel communal. Le CM émet un avis favorable au renouvellement.
- M. le Maire donne lecture du courrier du SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal), concernant le renouvellement du contrat 2026-2028 pour la capture et prise en

charge des carnivores domestiques sur la voie publique. Le CM émet un avis favorable au renouvellement.

- Un conseil d'école a eu lieu le 24 juin. Plusieurs points ont été abordés : les effectifs, les projets des classes, la présentation des PPMS et du règlement intérieur ; un point également sur les coopératives scolaires et les demandes de travaux.
- M. le Maire explique que le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité, de gaz et de téléphonie de la commune est actualisé chaque année. Après en avoir délibéré le CM (7 pour) décide d'adopter la proposition de calcul et le montant révisé des redevances « Electricité, gaz et téléphonie ».
- Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés sur la commune ; une plainte a été déposée.
- Le SISCO se réunira le 16 décembre à 19h30 à la mairie.

Commission Communale d'Actions Sociales

- L'Opération Brioches a permis de récolter la somme de 515 €, qui a été reversée à l'association ADAPEI 80.
- La soirée Beaujolais nouveau est déficitaire de 174 €.
- Les colis des Aînés seront distribués samedi 13 décembre par les membres de la commission.
- Un comité syndical des Alençons a eu lieu le 19 novembre.

Communication, Relation, Loisirs

- Le planning des réunions de conseil et autres rendez-vous 2026 est distribué aux conseillers.
- Un point a été fait sur la commémoration du 11 novembre.

Environnement, Cadre de vie

- Le SDIS a effectué sa tournée annuelle de reconnaissance des bornes à incendie. Le résultat nous ayant été communiqué, il manque le rapport du contrôle débit/pression qui sera communiqué au service. Mme Dumortier est nommée correspondant incendie et secours. Un arrêté sera pris.
- M. le Maire donne lecture du mail de M. Bruno Blanquet concernant l'aménagement et l'utilisation du terrain de tir à l'arc. Un devis a été demandé pour enlever la haie.
- Suite à la proposition de la société NVRD pour le balayage des voies communales, le CM (1 abstention et 6 pour) décide d'accepter la proposition de 3 passages par an soit 252 € HT par passage.

Urbanisme

- Le CM accepte le devis de l'entreprise Sopelec pour l'installation de deux branchements pour les décorations de Noël, rue du lieutenant Thompson.

Communauté de Communes du Val de Somme

- M. le Maire présente le rapport du Président de la Communauté de Communes du Val de Somme 2024 sur l'assainissement non collectif. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h25.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec